

Phnom Penh, le 8 novembre 2019

## **Formation certifiante francophone sur l'évaluation parlementaire des politiques publiques au bénéfice des fonctionnaires parlementaires du Cambodge, du Laos et de Thaïlande**

A la demande du Parlement cambodgien, une formation certifiante francophone, conjointement organisée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), le Sénat du Royaume du Cambodge et l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC), portant sur « *L'évaluation parlementaire des politiques publiques* » s'est tenue à Phnom Penh, du 6 au 8 novembre 2019.

Lors de l'ouverture solennelle de cette formation, a été lu un message de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF, rappelant notamment les valeurs de la Francophonie et l'importance du rôle technique des fonctionnaires parlementaires au bon fonctionnement des parlements. En outre, M. Leng Penglong, Secrétaire général de l'Assemblée nationale, a prononcé une allocution en présence de l'Ambassadeur de Thaïlande et de représentants des corps diplomatiques vietnamien et français.

Cette formation s'est adressée, en langues française et khmère, à plus d'une centaine de fonctionnaires parlementaires des deux chambres du Parlement cambodgien (67 pour le Sénat et 29 pour l'Assemblée nationale), de fonctionnaires parlementaires francophones invités de pays riverains (3 thaïlandais et 2 laotiennes) et d'une délégation de l'IPC (6).

Les enseignements ont été dispensés par M. Bernard Bashoga, Secrétaire général adjoint de la Chambre des députés de la République du Rwanda, Mme Colette Labrecque-Riel, Directrice générale et Greffière adjointe de la Chambre des communes du Canada, Mme Marie Vigouroux, Conseillère, Chef de la division de la coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale de la République française, M. Guillaume Renaudineau, Conseiller, Chargé de la division de la coopération interparlementaire du Sénat de la République française et M. Philippe Péjo, conseiller au Secrétariat général de l'APF.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.*

Les thèmes traités lors de cette formation ont porté sur le parlementaire législateur, contrôleur et évaluateur ; les enjeux politiques et démocratiques de l'évaluation parlementaire des politiques publiques dans l'espace francophone ; les différentes formes de cette évaluation ; les études d'impact et les procédures d'évaluation ; les institutions mises en place au sein de l'espace francophone pour permettre l'évaluation parlementaire des politiques publiques ; les offices parlementaires et les missions d'évaluation et de contrôle ; les spécificités de cette évaluation au Canada et au Rwanda ; le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale française ; les initiatives sénatoriales françaises d'évaluation ; le projet d'Agence parlementaire d'évaluation et les autres innovations.

L'assiduité et la richesse des échanges lors de ces trois journées de formation ont conduit l'APF à délivrer, aux 107 fonctionnaires parlementaires cambodgiens, laotiens et thaïlandais participants, un certificat qui a été remis à chacun lors de la cérémonie de clôture présidée par M. Oum Sarith, Secrétaire général du Sénat du Royaume du Cambodge.

En outre, en application de la gestion axée sur les résultats, des témoignages des diverses délégations ont été portés à la connaissance des conférenciers et un questionnaire d'évaluation a été adressé à chaque participant. Une synthèse des réponses sera ultérieurement analysée.

Les fonctionnaires parlementaires participants ont souhaité que d'autres formations techniques de ce type puissent être organisées en 2020, à Phnom Penh, au renforcement de leurs capacités.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.*